

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 3

Artikel: Reconnaissance de la vallée du Rhône, du lac Léman au St-Gothard : opérée en 1865, du 3 au 16 septembre [suite]
Autor: Borgeaud, Constant
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RECONNAISSANCE

DE LA VALLÉE DU RHÔNE, DU LAC LÉMAN AU ST-GOTHARD,
opérée en 1865, du 3 au 16 septembre, par des officiers de l'Etat-major fédéral.

MÉMOIRE RÉDIGÉ PAR LE COLONEL BORGEAUD, CHEF DE LA RECONNAISSANCE.

(Suite.)

Vallée du Rhône de Martigny au lac Léman.

Martigny occupe une position stratégique importante, elle est placée au débouché du passage du St-Bernard, à cheval sur la Dranse, aux débouchés des passages par la Forclaz et par Salvan, qui conduisent à Chamonix.

Elle se trouve sur la route du Simplon et sur la voie ferrée du Bouveret à Sion, en un point forcé pour les communications entre les parties supérieures et inférieures de la vallée du Rhône, attendu que, sur la rive droite, le fleuve bat les contreforts de la dent de Morcles, et qu'il n'y existe pas de chemin. De Martigny à St-Maurice la vallée se resserre, elle n'a que 1000 mètres de largeur; elle continue à être marécageuse jusqu'à Vernayaz, au débouché du Trient et à celui du chemin de Salvan.

Près de Vernayaz, le Rhône passe de la droite à la gauche de la vallée pour venir former le défilé de Miéville et de la Barma, qui se prolonge jusqu'à Evionnaz. De Miéville à la Barma, ce défilé ne laisse que la largeur de la route entre le Rhône et les rochers; à Evionnaz, il est un peu plus large, mais ici il est commandé par une redoute et par une batterie dirigée du côté de Martigny.

Le défilé de la Barma peut être défendu avantageusement.

Après Evionnaz, le Rhône se jette de nouveau contre les rochers de la rive droite pour faire place au cône d'éboulement du St-Barthélémy, sur lequel se trouve le Bois Noir, qui est ici le pendant du bois de Finge, dans le haut Valais.

Sur la rive droite se trouvent les villages d'Outre-Rhône et de Collonges, enclavés entre le Rhône et la dent de Morcles, sans autre communication que celle d'un pont en bois sur le Rhône, placé précisément entre Miéville et Evionnaz, qui sont les deux portes du défilé, distantes l'une de l'autre d'environ 5300 mètres.

Cette enclave d'Outre-Rhône me paraît ne pas avoir été étudiée avec tout l'intérêt qu'elle mérite, au point de vue militaire. Il est possible que combinée avec le défilé de Miéville-Evionnaz, elle soit bien supérieure à St-Maurice.

Nous arrivons à la position bien connue de St-Maurice. Elle se compose de deux plateaux, qui s'avancent en pointe l'un vers l'autre, et qui ne laissent passage qu'au fleuve. La route de droite et celle de gauche ont dû être taillées dans le roc. Un pont en pierre, d'une seule arche, bâti par les Romains, relie les deux rives.

Je renvoie, pour les ouvrages d'art qui défendent cette position, au rapport de M. le major du génie Dominicé, me bornant ici à l'examen de la position de Saint-Maurice en elle-même, et indépendamment des travaux d'art qui s'y trouvent.

La position de St-Maurice a assez bonne mine, aussi nous comprenons que des officiers très distingués l'aient acceptée à première vue. D'ailleurs il faut dire que depuis cette époque, la Savoie a été annexée à la France, ce qui change sensiblement les conditions du problème.

Défauts et avantages des fortifications de St-Maurice. — Cette position présente les défauts et avantages suivants :

1° Elle est généralement trop élevée, les feux qui en partiraient seraient trop plongeants.

2° Elle se compose de deux parties séparées par le Rhône, qui est précisément l'obstacle que l'on devrait présenter à l'ennemi.

3° Non-seulement ces deux plateaux sont séparés par le Rhône, mais il est impossible de passer en temps utile, de l'un sur l'autre. Du plateau de Chiètre, par exemple, sur le plateau de Verrossaz, puisqu'il ne faudrait pas moins de deux heures pour conduire une seule compagnie d'infanterie, du plateau de Chiètre, sur le plateau de Verrossaz.

Ces deux plateaux doivent donc avoir chacun leur petite armée complètement indépendante et sans qu'il soit possible de leur donner même une réserve commune.

4° Le plateau extérieur, placé sur la rive gauche, commande le plateau intérieur placé sur la rive droite, ce qui est un défaut capital, puisque l'ouvrage avancé commande le corps de place.

5° Ces deux plateaux indépendants ont chacun deux fronts, l'un en aval et l'autre en amont; en tout quatre fronts complets et indépendants, ce qui multiplie notre fortification outre mesure.

6° Ces quatre fronts qui ne seraient pas trop étendus, si les communications étaient faciles et s'ils étaient couverts par un obstacle infranchissable, comme le Rhône, par exemple, deviennent trop étendus, vu l'insuffisance des communications, et vu surtout que nos fronts ne présentent pas d'obstacles sérieux à la marche de l'ennemi sur la majeure partie de leur développement.

7° En amont il n'existe pas de ligne de retraite pour les troupes placées sur le plateau de droite, et celle pour les troupes placées sur le plateau de gauche est défectueuse.

8° Pour arrêter une armée française qui voudrait passer le Simplon, la position de St-Maurice est de nulle valeur, puisqu'un corps d'armée ennemi pourrait aller occuper Martigny, avec infanterie, cavalerie et même un peu d'artillerie, en passant par la Forclaz et par Salvan, et qu'ensuite St-Maurice étant attaqué de tous les côtés à la fois, il ne resterait aucune ligne de retraite à ses défenseurs.

9° Pour arrêter une armée française, qui voudrait envahir la Suisse par le district d'Aigle, je considère la position de St-Maurice comme plus dangereuse qu'utile, précisément parce que le plateau de Verrossaz, qui est du côté extérieur, commande le plateau de Chiètre, qui est du côté intérieur: d'où il résulte que le plateau de Verrossaz une fois au pouvoir de l'ennemi, le plateau de Chiètre subirait bien vite le même sort, et que ce dernier servirait précisément à l'armée française de première base d'opération, sur la rive droite pour commander le district d'Aigle.

10° Dans la dernière supposition, où une armée italienne ou autrichienne descendrait la route du Simplon, ou celle de la Furka, ou le St-Bernard, pour pénétrer en France ou pour envahir la Suisse, alors la position de St-Maurice a une valeur réelle, malgré les défauts de cette place que nous avons signalés.

Plaine du Rhône.

Plaine du Rhône de St-Maurice au lac. — A partir du pont de St-Maurice, la vallée s'ouvre et l'on entre dans la plaine du Rhône proprement dite, qui s'étend de St-Maurice au lac. Longue de 20 kilomètres, cette plaine a une largeur moyenne de 4500 mètres. Sa plus grande largeur, qui se trouve entre Ollon et Monthey et entre Villeneuve et Bouveret, ne dépasse pas 6000 mètres.

Le Rhône divise cette plaine en deux parties inégales. La partie intérieure de droite, la plus grande, a une largeur moyenne de 3000 mètres, tandis que la partie extérieure de gauche n'en a que 1500. Il est vrai que cette largeur de la partie extérieure varie beaucoup, car tandis qu'à la porte du Sex, elle ne laisse place qu'à la route ordinaire et à la voie ferrée, au-dessus de Vouvry elle a 3000 mètres. Cette inégalité entre les deux parties de la plaine du Rhône n'est pas sans impor-

tance militaire. On comprend en effet que lorsque nous serons le long des digues du Rhône, nous battons la partie extérieure, tandis que la route de Villeneuve à Bex sera parfaitement tranquille.

Cependant il faut dire que la route de St-Maurice au Bouveret longe toujours la montagne pour éviter les marais et qu'il n'y a guère que la partie de cette route de Vouvry au Bouveret, dans le voisinage de la porte du Sex, qui soit battue par la rive droite avec les armes portatives.

Marais. — Cette plaine est beaucoup moins marécageuse qu'elle ne l'était autrefois. Le canal Stockalper et la voie ferrée sur la rive extérieure, le canal de dessèchement et l'endiguement du Rhône, sur la rive intérieure, ont rendu une grande partie de ces marais à l'agriculture; il ne reste guère maintenant que les marais de Villeneuve à l'intérieur, et que ceux de Vouvry à l'extérieur.

Digues du Rhône. — Avec le nouveau système d'endiguement du Rhône dans le Valais, les digues devront être refaites, aussi bien sur la rive intérieure que sur la rive extérieure; or je propose qu'on profite de cette circonstance pour donner aux premières la forme et le commandement d'un parapet, et aux secondes la forme d'un glacis, le Rhône remplissant les fonctions d'un fossé.

Principales localités. — Les principales localités de la rive intérieure sont Bex, au débouché de l'Avançon, qui descend du passage d'Anzeindaz. Ollon près de la Grionne qui descend du passage de la Croix. St-Triphon, rocher important placé comme une île au milieu de la plaine au-dessous d'Ollon. Aigle, débouché de la vallée des Ormonts, de la route des Ormonts, de la vallée des Mosses et de la Grande-Eau qui descend des cols de Pillon et de la Croix. Aigle serait le centre des opérations militaires dans la plaine du Rhône. Yvorne, débouché du sentier par Corbeyrier et les Agittes sur l'Hongrin. Chessel en face de la porte du Sex. Noville sur la flèche de l'arc décrit par le Rhône, de la porte du Sex au Bouveret. Villeneuve, port principal de la plaine du Rhône sur le lac Léman; la rade est large, profonde et sûre; le föhn seul souffle avec violence, mais il dirige en plein lac.

Chillon, château et défilé. Depuis Villeneuve la route de Vevey s'engage dans un défilé, entre la montagne et le lac; même depuis Chillon, le défilé continue entre le lac et les vignes, qui forment une succession de terrasses et de clos fermés de murs, qui seraient autant de redoutes que l'ennemi devrait enlever à la bayonnette pour se frayer un passage.

Sur la rive gauche, nous avons Massonger, en face de l'embouchure de l'Avançon, Bac sur le Rhône. A Massonger commence le sentier qui conduit sur le plateau de Verrossaz. Monthey, sur la Viège, débouché du val d'Illiez, qui donne issue aux passages de Morgin, de Chésereux, des Creusets, de Cou et de Sageron. Collombey: de Collombey, se détache un chemin qui conduit à Illarse et à Vouvry par les marais. Illarse, bac. Vionnaz. Entre Vionnaz et Vouvry, débouchent les passages de la Croix, de Reçon et de Conche. Vouvry: débouché des passages de Savalné et de Miex. Bouveret: port sur le lac Léman. St-Gingolph, à la frontière.

Colonel Simmons. — Le colonel du génie anglais Simmons, frappé de l'importance de la position de la plaine du Rhône, ne doute pas qu'elle ne soit un des premiers objectifs de la France; il propose de la défendre par une ligne de fortifications formidables. Il place une ligne à intervalles, qui appuie sa gauche à la Porte du Sex et sa droite au mont d'Arvel. Il place à la Porte du Sex un ouvrage fermé, capable de se défendre par lui-même, commandant le passage du Rhône aux Avouettes et la plaine environnante. Ce serait, par conséquent un ouvrage d'un fort relief, avec revêtement en maçonnerie, fossés larges et profonds, dans lesquels passerait un bras du Rhône. Cet ouvrage serait armé d'une puissante artillerie. De plus, comme l'ouvrage pourrait être plongé par le cône des Avouettes, il propose des batteries casematées, ou mieux, creusées dans le roc (comme à Gibraltar, pensons-nous), sur et dans le rocher qui domine le défilé. Un second fort serait situé

à l'embouchure du Rhône, pour interdire tout passage du fleuve et battre au loin le lac. Cet ouvrage, dans un endroit marécageux, serait dans les très bonnes conditions des fortifications de plaines, et il ne serait pas difficile à défilé des points dangereux, Port-Valais, Bouveret, par exemple. Ces deux ouvrages seraient reliés par deux batteries intermédiaires, dont les emplacements sont faciles à indiquer sur les lieux.

De l'autre côté de la rade et du défilé, à Chillon, par exemple, il place un troisième fort avec casemates à l'épreuve de la bombe ; batteries hautes creusées dans le roc et une puissante artillerie, en mesure de croiser ses feux avec le fort des bouches du Rhône, et d'interdire l'entrée de la rade.

Valeur des propositions du colonel Simmons. — Les ouvrages que le colonel Simmons nous présente, devraient satisfaire aux conditions suivantes :

1° Arrêter une armée italienne ou autrichienne qui descend le Rhône.

2° Arrêter une armée française qui veut remonter le Rhône pour passer le Simplon.

3° Arrêter une armée française qui veut pénétrer en Suisse par le district d'Aigle.

4° Nous donner une base d'opérations pour agir dans le Chablais et dans le Faucigny, soit pour forcer la France à s'expliquer au sujet d'une question d'honneur, soit pour la forcer à combattre au sujet d'une prise de possession de Genève.

Or dans ces propositions, le colonel Simmons dit : une position favorable pour cela, se trouve entre la porte du Sex à gauche et le mont Arvel à droite.

Il résulte donc de cette orientation :

1° Que la défense fait front contre le lac, soit de la porte du Sex au Bouveret, contre le Rhône et du Bouveret à Chillon, contre le lac.

2° Dans la première hypothèse d'une armée qui descend la vallée du Rhône, nous tournons le dos à notre adversaire.

3° Pour arrêter une armée française qui veut passer le Simplon, nous sommes pris à revers par douze passages, savoir : les passages de Miex, Vernaz, Savalné, Conche, Recon, La Croix, Morgin, les Creusets, Cou, Sageron ; ces dix premiers passages en aval de St-Maurice, plus les passages de Salvan et de la Forclaz, en amont de St-Maurice.

Dans ces douze passages, ceux de Miex, de Morgin, de Cou, de Salvan et de la Forelaz sont plus praticables, même à l'artillerie, que ne l'était le St-Bernard en 1800, lors du passage de l'armée consulaire, sans parler des différences en moins de l'altitude et du parcours.

4° Pour arrêter une armée qui veut envahir la Suisse, les fortifications du colonel Simmons ont tous les défauts que je viens de signaler pour les cas précédents, puisqu'elles laissent les routes de Château-d'Œx à Bulle et de Château-d'Œx à Thoun sans défense, ainsi que notre frontière de Bâle à Genève.

5° Dans le cas où nous aurons à demander une réparation d'honneur par les armes à la France, ou que nous voudrions la forcer à combattre pour une prise de possession de Genève, alors nous n'avons évidemment pas d'autre territoire pour opérer que le Chablais et le Faucigny, qui nous permet, dans le premier cas, de répondre à une insulte par une insulte, et, dans le second cas, de répondre à un envahissement par un autre envahissement. Dans le premier comme dans le second, nous avons ainsi la faculté de forcer notre adversaire à venir s'expliquer par les armes, sur les bords de l'Aar. Dans cette dernière hypothèse comme dans les précédentes, les fortifications proposées par le colonel Simmons sont sans valeur.

(A suivre.)

